

MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA **CATÉGORIE B** DU PERMIS DE CONDUIRE

Vous allez apprendre à manipuler un véhicule à moteur (automobile, motocyclette), à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

La formation théorique comprend des cours thématiques et des tests d'évaluation en ligne sur le site <http://www.prepacode-enpc.fr>, et en présentiel.

Les cours thématiques permettent de connaître et comprendre les règles du code de la route et les tests d'évaluation à s'entraîner pour l'épreuve d'examen.

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN PRÉSENTIEL À L'AUTO-ÉCOLE AVEC ENSEIGNANT

1. Cours thématiques : cours collectifs et/ou individuels organisés en présentiel dans la salle de code.

| 9 THÈMES | |
|--|--|
| Le Conducteur : prise de risque ; vision et déficiences des perceptions, drogues/Alcool/Médicaments. | Les précautions nécessaires à prendre en quittant son véhicule : l'installation au poste de conduite ; entrer et sortir de son véhicule. |
| Les dispositions légales en matière de circulation routière : la signalisation ; les intersections ; les règles de circulation ; la vitesse ; le croisement et dépassement ; l'arrêt et le stationnement. | La réglementation générale / Porter secours : documents du véhicule ; le chargement ; les points ; les infractions ; Le PAS |
| La Route : la conduite sous intempéries de nuit et de jour ; l'autoroute ; les tunnels ; les passages à niveau... | Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité : les témoins d'alerte ; les feux ; le contrôle technique ; les niveaux ; les pneus. |
| Les Autres Usagers de la route : le partage de la chaussée ; les spécificités des différents usagers. | Les nouvelles technologies liées à la sécurité des véhicules : la ceinture ; les airbags ; siège enfant ; AFU/ABS/ESP/GPS. |
| Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement : l'écomobilité ; l'achat éco responsable ; l'écoconduite. | |

Jours et horaires des cours thématiques développés par un enseignant : **DU LUNDI AU VENDREDI DE 16H à 18H**

2. Tests d'évaluation : Cours Collectifs et/ou Individuels, organisés en présentiel dans la salle de code. Série de 40 questions conforme à l'examen de code de la route.

À l'issue de la correction, un enseignant de la conduite répond à vos questions.

Jours et horaires des tests d'évaluation :

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-----------|
| - | De 10H à 14H | De 10H à 14H | - | De 10H à 14H | 10H à 14H |
| De 18H à 20H | - |

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN LIGNE SANS ENSEIGNANT

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur). Les horaires sont libres.

- Des cours thématiques-vous sont proposés et portent sur :
 - Les règles de circulation routière** (signalisation routière, vitesse, position sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement) ;
 - Le Conducteur** (vigilance, perception, déficiences du conducteur, risques sur la conduite) ;
 - La Route** (réglementation et comportements de conduite en cas de visibilité ou adhérence réduite, de conditions dégradées et sur autoroute) ;
 - Les Autres Usagers** (vulnérables, motos, véhicules lourds, transport en commun, d'intérêt général) ;
 - Les Notions Diverses** (documents administratifs, permis à points, infractions/sanctions, transport de passagers et du chargement) ;
 - Les Premiers Secours** (règles de comportement en cas d'accident) ;
 - Prendre et Quitter le Véhicule** (précautions et vérifications en quittant le véhicule, la position de conduite) ;
 - La Mécanique et les Équipements** (entretien du véhicule, les éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, les commandes, accessoires/témoins, pneumatiques) ;
 - La Sécurité du Passager et du Véhicule** (l'installation des enfants et des adultes, équipements de sécurité du véhicule)
 - L'Environnement** (l'utilisation du véhicule et le respect de l'environnement).
- Des séries thématiques de 10 questions en nombre illimité.
- Des tests d'évaluation
- 16 examens blancs conforme à l'examen du code de la route.
 - Un parcours qui s'adapte en fonction des acquisitions de l'élève.
 - Des réponses simplifiées et formulées via des repères visuels.
 - Un tableau de bord moderne pour voir ses progrès d'un simple coup d'œil ou décider en autonomie de retravailler un thème en particulier.
 - L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats ce qui permet lors des tests d'évaluation en présentiel de renforcer les besoins.

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Pour débiter votre formation pratique, l'auto-école vous transmet votre livret d'apprentissage.

Ce livret vous indique les 4 compétences générales que vous devez atteindre :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Il vous permet également de vous autoévaluer, c'est-à-dire d'être capable d'évaluer vos propres compétences sur votre smartphone.

Pour aborder toutes les compétences de votre formation, les cours se déroulent sur parking et/ou en agglomération peu dense puis dense, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Auto école Paris porte de Versailles

Des évaluations de synthèse seront effectuées au cours de la formation, ce qui vous permet de faire un point sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition et un examen blanc avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont individuels et organisés : **Du lundi au samedi inclus de 8H00 à 21H00**

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une régularité des leçons de conduite, c'est pourquoi nous vous proposons un rythme de 3 heures de cours pratiques par semaine pour une meilleure efficacité.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/paris/paris/ecole-de-conduite-paris-porte-de-versailles>
Rubrique : « documents utiles ».

**MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION
 THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA CATÉGORIE **A1 ou A2**
 DU PERMIS DE CONDUIRE**

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN LIGNE SANS ENSEIGNANT

L'auto-école propose des tests d'évaluation en ligne sur le site PREPACODE MOTO – sans enseignant.

Dès votre inscription un login et un code d'accès vous sont remis. Vous pouvez étudier le Code Moto chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).

Les horaires sont libres.

Les cours en ligne ont une validité de 6 mois et se déroulent sur le site PREPACODE qui propose :

- Des Séries de 40 questions et/ou vidéo conformes à l'examen du code moto portant sur 9 thèmes :
 1. Le conducteur ;
 2. Les dispositions légales en matière de circulation routière ;
 3. La route ;
 4. Les autres usagers de la route ;
 5. La réglementation générale ;
 6. Les éléments mécaniques liés à la sécurité ;
 7. Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;
 8. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;
 9. Les premiers secours.
- Des situations de conduite 100% réelles.
- Des Examens Blancs

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN PRÉSENTIEL AVEC UN ENSEIGNANT

1. Cours thématiques : cours collectifs et/ou individuels organisés en présentiel dans la salle de code.

| 9 THÈMES | |
|--|--|
| Le Conducteur : prise de risque ; vision et déficiences des perceptions, drogues/Alcool/Médicaments. | Les précautions nécessaires à prendre en quittant son véhicule : l'installation au poste de conduite ; entrer et sortir de son véhicule. |
| Les dispositions légales en matière de circulation routière : la signalisation ; les intersections ; les règles de circulation ; la vitesse ; le croisement et dépassement ; l'arrêt et le stationnement. | La réglementation générale / Porter secours : documents du véhicule ; le chargement ; les points ; les infractions ; Le PAS |
| La Route : la conduite sous intempéries de nuit et de jour ; l'autoroute ; les tunnels ; les passages à niveau... | Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité : les témoins d'alerte ; les feux ; le contrôle technique ; les niveaux ; les pneus. |
| Les Autres Usagers de la route : le partage de la chaussée ; les spécificités des différents usagers. | Les nouvelles technologies liées à la sécurité des véhicules : la ceinture ; les airbags ; siège enfant ; AFU/ABS/ESP/GPS. |
| Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement : l'écomobilité ; l'achat éco responsable ; l'écoconduite. | |

Jours et horaires des cours thématiques développés par un enseignant : **DU LUNDI AU VENDREDI DE 16H à 18H**

2. Tests d'évaluation : Cours Collectifs et/ou Individuels, organisés en présentiel dans la salle de code. Série de 40 questions conforme à l'examen de code de la route.

À l'issue de la correction, un enseignant de la conduite répond à vos questions.

Jours et horaires des tests d'évaluation :

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-----------|
| - | De 10H à 14H | De 10H à 14H | - | De 10H à 14H | 10H à 14H |
| De 18H à 20H | - |

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Les cours pratiques démarrent sur la piste située Parking sur l'avenue de l'Europe, quartier Nord du cœur d'Orly à l'aéroport de Paris Orly – 91550 PARAY-VIEILLE-POSTE

Quatre compétences générales sont travaillées :

1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Les compétences générales sont découpées en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques : Procédure à suivre, les risques liés à la situation et au comportement du conducteur, les influences de l'entourage et les pressions sociétales. Ces informations sont indiquées dans votre livret d'apprentissage, qui vous est remis dès la signature du contrat.

Pour atteindre les compétences, les cours se déroulent d'abord sur piste fermée puis en agglomération peu fréquentée puis dense, hors agglomération, sur routes sinueuses puis voies rapides et sur autoroute, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des **bilans de compétences** seront menées au cours de la formation et un **examen blanc** en circulation, avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont individuels et/ou collectifs et dispensés par un enseignant.

HORAIRES DES COURS PRATIQUES

- Du lundi au samedi de 8H00 à 21H00

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/paris/paris/ecole-de-conduite-paris-porte-de-versailles>
Rubrique : « documents utiles ».

MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION **PASSERELLE A2 VERS A**

La catégorie A du permis de conduire permet la conduite de toutes les cylindrées et tous les 3 roues motorisées quelle que soit leur puissance.

Pour pouvoir suivre cette formation il faut être titulaire du permis de conduire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans. Toutefois elle peut être suivie dans un délai de trois mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.

Cette formation s'inscrit dans une démarche « post-permis » et a pour objectifs :

- D'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- De comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- De travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

La formation se déroule sur une journée de 7H00 quel que soit le nombre d'élèves.

Elle est composée de 3 séquences :

1. Une séquence théorique de 2H00
2. Une séquence pratique hors circulation de 2H00
3. Une séquence pratique en circulation qui comprend des phases d'écoute pédagogique de 3H00

FORMATION THÉORIQUE

La formation théorique se déroule à l'auto-école.

Les apports théoriques sous forme d'échanges et d'explications portent sur 4 thèmes :

- L'accidentalité :
 - Statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes
 - Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux 4 principaux cas d'accidents des motocyclettes
- La détectabilité
 - Les raisons d'un équipement de protection pour la sécurité et sur les conséquences
 - L'absence d'équipement ou d'équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute
- La vitesse :
 - Vitesse et perception visuelle
 - Vitesse et trajectoire
 - Vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage et l'adhérence
- La conduite et les produits psychoactifs (alcool, drogues, médicaments) :
 - Statistiques (lien entre produits psychoactifs et accidentalité routière)
 - Les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs en conduite
 - Les sanctions

FORMATION PRATIQUE

Hors circulation (2 heures)

La formation hors circulation se déroule sur la piste située Parking sur l'avenue de l'Europe, quartier Nord du cœur d'Orly à l'aéroport de Paris Orly – 91550 PARAY-VIEILLE-POSTE.

Objectifs :

- S'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...)
- Comprendre la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses.

Exercices avec et/ou sans passager :

- Changements de direction à droite et à gauche
- Freinage
- Technique d'inclinaison

En circulation (3 heures)

Cette séquence en circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves.
Une seule motocyclette est utilisée.

Objectif :

- Évaluer ses capacités à détecter, analyser les situations de conduite et à adapter un comportement sécuritaire.

Exercices :

1. Audit

- Chaque élève conduit au minimum 30 minutes

2. Bilan de chaque prestation (10 minutes / bilan)

- Auto-évaluation, échanges, apports d'explications et de conseils

Clôture de la formation (20 minutes)

- Échanges et bilan de la journée de formation sous forme d'un tour de table en cas de formation collective.

HORAIRES et JOURS de LA FORMATION

- Du lundi au samedi de 8H00 à 21H00

A l'issue de la formation, l'auto-école délivre une attestation de suivi conforme et transmet une copie de cette attestation au service gestionnaire de l'État.

ATTENTION le suivi de la formation ne donne le droit de conduire les véhicules de la catégorie A que lorsque vous êtes en possession du titre de conduite.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/paris/paris/cole-de-conduite-paris-porte-de-versailles>
Rubrique : « documents utiles ».

MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION DE LA CATÉGORIE AM DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation AM d'une durée de 8H est dispensée sur au moins 2 jours et se déroule en 5 phases :

1. Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes)
2. Conduite hors circulation (1 heure minimum de formation)
3. Code de la route
4. Conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (3 heures minimum de formation)
5. Sensibilisation aux risques (1 heure)

Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal doit être présent

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

FORMATION THÉORIQUE

Les apports théoriques sur le code de la route se font en parallèles des cours pratiques.

Ces cours portent sur :

- La signalisation verticale et horizontale
- Les règles de circulation
- Le positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction
- Le franchissement d'intersections et régime de priorité

La sensibilisation aux risques est organisée sur Rendez-vous.

Cette séquence peut porter sur :

- Les risques spécifiques à la conduite d'un cyclomoteur, les accidents les plus caractéristiques de ces véhicules
- Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement
- Les risques dus au débridage
- Les produits psychoactifs et la conduite
- La vitesse et ses conséquences
- La prise en compte des autres usagers vulnérables
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur

FORMATION PRATIQUE

Les cours pratiques démarrent sur la piste située Parking sur l'avenue de l'Europe, quartier Nord du cœur d'Orly à l'aéroport de Paris Orly – 91550 PARAY-VIEILLE-POSTE.

Les cours pratiques commencent sur une aire fermée à la circulation pour apprendre à Maîtriser le maniement du cyclomoteur sans et avec passager_et dès que vous maîtrisez le maniement du cyclomoteur des cours de circulation en agglomération et hors agglomération sont organisés.

Les cours pratiques sont individuels et organisés :

- Du lundi au samedi de 8H00 à 21H00

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/paris/paris/ecole-de-conduite-paris-porte-de-versailles>

Rubrique : « documents utiles ».